Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 038-213800535-20250930-DB_250926_095-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_250926_095

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2025

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	26
Votants	31
Pouvoir(s)	5
Absent(s)	4

Séance du 26 septembre 2025

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 12 septembre 2025

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Laurent MAGUET, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Gabriel BERTEA

Absents :
Anissa DAOUI, Michaël AYDIN, Jean-Claude PARDAL, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Armand BONNAMY, pouvoir à Robert BRIOUDE, Laurent CAMPO, pouvoir à Gabriel BERTEA, Semiha ALATAS, pouvoir à Myriam ABDERRAHIM, Isabelle RENARD, pouvoir à Damien PERRARD, Marie-Claude SOUCHAUD, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que la réglementation budgétaire permet de modifier les prévisions inscrites au budget primitif de l'exercice, par le biais de décisions modificatives, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés. Celles-ci peuvent être prises ponctuellement en fonction de nécessités spécifiques ou globalement en vue de l'ajustement général du budget.

La décision modificative n° 1 prévoit, en recettes et en dépenses, une augmentation globale des crédits de fonctionnement à hauteur de 159 000 € et des crédits d'investissement à hauteur de 248 471,78 € qui se détaille comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 038-213800535-20250930-DB_250926_095-DE

Chapitre	Nature	Opération	Objet	Dépenses	Recettes
011	611	2024 AE001	OPAH - RU	- 10 000 €	
Motif : Actualisation de l'opération					
65	657363		Subvention d'équilibre au CCAS	- 382 865,51 €	
Motif : Ajustement suite à l'affectation des résultats					
65	65818		Droits d'auteurs SACEM	+ 10 000 €	
Motif : Autorisation budgétaire insuffisante					
65	65748		Subventions - Autres personnes de droit privé	+ 16 500 €	
Motif : Autorisation budgétaire insuffisante (subventions exceptionnelles)					
65	65748	COUPFRANCE	Subventions aux associations	+ 15 000 €	
Motif : Autorisation budgétaire insuffisante (FCBJ - Coupe de France)					
68	6815		Dotation aux provisions	+ 130 000 €	
Motif : Autorisation budgétaire insuffisante (étanchéité de la dalle Saint-Michel)					
023			Virement à la section d'investissement	+ 380 365,51 €	
Motif : Ajustement d'équilibre					
78	7815		Reprise sur provisions		+ 159 000 €
Motif : Provision constituée en 2021					
			TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**+ 159 000,00 €**	**+ 159 000,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 038-213800535-20250930-DB_250926_095-DE

Chapitre	Nature	Opération	Objet	Dépenses	Recettes
202	202	2018000002	Frais d'études, d'élaboration	- 8 158,22 €	
Motif : Révision du PLU - Actualisation de l'opération et clôture de l'AP					
21	2111		Terrains nus	+ 200 000 €	
Motif : Acquisition d'un terrain					
23	2315	2019000005	Installations	+ 81 000 €	
Motif : Place CARNOT - Augmentation des CP 25 (fouilles archéologiques) et diminution des CP 26					
23	2315	2023000001		+ 30 000 €	
Motif : Requalification du boulevard Saint-Michel - Augmentation des CP 25 et diminution des CP 26					
23	2315	2024000003	Installations	+ 84 000 €	
Motif : Réaménagement de la rue des Moulins - Augmentation des CP 25 et diminution des CP 26					
23	2313	2025000005	Constructions	+ 45 000 €	
Motif : Restructuration du complexe Dolbeau - Transfert des crédits de l'opération sur l'AP créée					
21	21351	DOLBEAUBAT	Bâtiments publics	- 45 000 €	
Motif : Restructuration du complexe Dolbeau - Transfert des crédits de l'opération sur l'AP créée					
20	2031	OAPPORCHER	Frais d'études	- 39 370 €	
Motif : OAP PORCHER - Ajustement des crédits (solde de l'opération)					
23	2312	2024000002	Aménagements de terrains	-100 000 €	
Motif : Parc Photovoltaïque - Diminution des CP 2025 et augmentation des CP 2026					
021			Virement de la section de fonctionnement		380 365,51 €
Motif : Ajustement d'équilibre					
16	164		Emprunt		- 132 893,73 €
Motif : Ajustement budgétaire					

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 038-213800535-20250930-DB_250926_095-DE

Chapitre	Nature	Opération	Objet	Dépenses	Recettes
			TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**+ 247 471,78 €**	**+ 247 471,78 €**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 1 du budget principal de l'exercice 2025 telle que présentée ci-dessus ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à la majorité des voix.

Vote(s) pour	25	
Vote(s) contre	0	
Abstention(s)	6	Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 038-213800535-20250930-DB_250926_095-DE

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI
délégué aux Mobilités
Vice-président du Département
en charge de [illegible]ique
Vincent CHR

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 02/10/2025
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 02/10/2025
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.